



Union
Africaine



Rapport du
**Quatrième Forum
Annuel Des Gouverneurs
De La Commission
Du Bassin
Du Lac Tchad**

5 - 7 JUILLET, 2023
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
N'DJAMENA, TCHAD



**Rapport Du Quatrième Forum Annuel Des Gouverneurs
De La Commission Du Bassin Du Lac Tchad**

RAPPORT OFFICIEL

5-7 JUILLET 2023

ÉQUIPE ORGANISATRICE :

Commission du Bassin du Lac Tchad et Secrétariat RS-SRR

REMERCIEMENTS



La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) exprime ses sincères remerciements aux différentes institutions et différents acteurs qui ont soutenu et aidé à l'organisation de la quatrième édition du Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad.

Nous remercions tout particulièrement le gouvernement de la République du Chad pour son accueil et sa participation au Forum.

La Commission de l'Union Africaine, le Programme des Nations Unies pour le Développement et NORCAP, qui ont apporté un soutien technique constant à la Commission du Bassin du lac Tchad, notamment pour l'organisation du Forum et de la réunion des organisations de la société civile, méritent également notre gratitude.

Le soutien financier de l'Allemagne, de la Suède, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de l'Union européenne et de la Banque africaine de développement a été essentiel pour le succès de ce Forum. Nous sommes donc très reconnaissants à ces donateurs pour leur soutien à cet égard.

La Commission du Bassin du Lac Tchad souhaite également adresser des remerciements particuliers aux Gouverneurs de la région pour leur participation et pour avoir fait du Forum un succès.

L'engagement actif de tous les participants à la réunion est également très apprécié. La Commission remercie chaleureusement le Secrétariat pour le travail exceptionnel qu'il a accompli pour organiser et faire de ce quatrième Forum des Gouverneurs un succès retentissant.

Enfin, nous tenons également à exprimer notre reconnaissance aux rapporteurs, les professeurs Obiora Chinedu Okafor, et, Awalou Ouedraogo. Leur suivi méticuleux et détaillé de la dynamique des événements a joué un rôle clé dans le succès du Forum, y compris dans la production de ce rapport.





AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

La stratégie régionale pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad (SRR) fournit un cadre pour relever les défis humanitaires et sécuritaires dans la région et jette les bases d'un relèvement rapide et d'un développement à long terme. Il est important de noter que la SRR souligne l'importance d'une approche régionale et d'une coordination renforcée entre les acteurs régionaux et les acteurs essentiels.

Depuis l'adoption de la SRR en 2018, la Commission du bassin du lac Tchad a continué à renforcer son rôle régional en tant que réunificateur de tous les acteurs, du niveau communautaire au niveau international, impliqués dans la mise en œuvre de la SRR. Le Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad est une plateforme clé pour faciliter le dialogue régional et la coordination de toutes les actions et de tous les efforts liés à la SRR.

Depuis sa création en 2018, le Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad a fourni de manière satisfaisante un espace pour un engagement constructif, des dialogues, d'échange d'idées et de meilleures pratiques, et l'identification d'interventions transfrontalières critiques qui aideraient à restaurer la stabilité et le développement dans la région. En 2018, le Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad nous a donné l'occasion de faire avancer les discussions et les conversations sur l'approche et le contenu de la SRR. En 2019, le Forum des gouverneurs a consolidé les étapes franchies en 2018 et a lancé la Facilité régionale de stabilisation du lac Tchad. Lors du Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad 2019, les gouverneurs ont domestiqué la SRR à travers les Plans d'Action Territoriaux (PAT) et ont mandaté le Secrétariat pour fournir des conseils techniques pour le développement et l'élaboration des PAT à travers les huit territoires. Les huit plans d'action territoriaux (PAT) ont été lancés lors du forum des gouverneurs de 2021.

Je pense que le quatrième Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad est l'itération la plus inclusive du forum à ce jour avec sa diversité de plus de 400 participants et intervenants, consolidant davantage la position du Forum des Gouverneurs en tant que véritable plateforme régionale pour la politique stratégique et l'orientation des programmes pour les acteurs humanitaires, de développement et de paix à tous les niveaux dans la région du Bassin du Lac Tchad (BLT).

C'est donc à ce titre que j'ai le plaisir de vous présenter les résultats de la quatrième réunion du Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad. La réunion de cette année sert également de clôture symbolique à la première phase quinquennale de mise en œuvre de la SRR et lance les délibérations de la phase suivante. Je reste convaincu que le rapport contribuera à nous rappeler les engagements et les actions à entreprendre à différents niveaux et dans différentes institutions pour faire progresser la réalisation de la SRR dans la région du bassin du lac Tchad.

S.E. Mamman Nuhu

S.E. Mamman Nuhu

Secrétaire exécutif de la CBLT

Chef de mission de la Force Multinationale Mixte





DÉCLARATION DE SOUTIEN

DIRECTRICE RÉGIONALE DU PNUD POUR L'AFRIQUE



Dans le paysage complexe et dynamique de la région du bassin du lac Tchad, le PNUD et le programme de stabilisation de la Commission du bassin du lac Tchad - mis en œuvre sous la direction régionale de la Commission du bassin du lac Tchad et sous la tutelle locale des gouverneurs de la région - ont été à la fois un prototype de résilience et une lueur d'espoir. Elle a introduit un modèle louable de développement dans des contextes de crise. Les progrès réalisés au cours des cinq dernières années témoignent de la capacité de l'appropriation locale et de la collaboration à améliorer les conditions de vie d'innombrables personnes.

La métamorphose observée : du lancement des opérations conjointes revitalisant la présence de l'État dans plusieurs régions éloignées et frontalières, au retour de plus de 400 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, nous donne tous de l'espoir. Pourtant, l'ombre menaçante des insurgés persiste, nous rappelant la volatilité qui saisit les communautés du bassin du lac Tchad et ceux qui travaillent sans relâche pour les soutenir.

Les défis sont multiples : ralentissement du développement dû au climat, insécurité alimentaire menaçante et perte de moyens de subsistance pour ceux qui dépendent des ressources du lac Tchad. Ces adversités exigent plus qu'une réponse réactive. Elles nécessitent une approche fermement ancrée dans la lutte contre les causes profondes de ces épreuves. Elles requièrent des investissements solides en matière de développement.

C'est pourquoi le PNUD soutient le Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad, qui constitue la plateforme politique la plus importante et la plus cruciale pour réunir les parties prenantes et les visionnaires de la région afin de relever les défis croisés du développement humanitaire et des crises de paix. Des gouverneurs aux chefs de communautés, le 4^{ème} Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad a servi de cadre à des discussions essentielles, à l'enregistrement des progrès accomplis et à l'adoption de solutions aux obstacles qui se dressent sur la voie d'une paix et d'un développement durables. Ce qui le rend extraordinaire, c'est l'accent mis sur les interventions transfrontalières - un reflet de l'unité stratégique dans un paysage complexe.

Pour l'avenir, le PNUD est résolu à soutenir les dirigeants et les communautés du bassin du lac Tchad dans leurs efforts pour façonner un avenir de stabilité, de croissance et de développement inclusif.

Le prochain Forum, qui se tiendra au Nigéria en 2024, s'appuiera sur ces progrès et guidera la prochaine phase du travail de stabilisation, qui constituera un pas en avant dans nos efforts collectifs pour régénérer le Sahel.

Ahunna Eziakonwa

Mme Ahunna Eziakonwa, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies Directrice régionale du PNUD pour l'Afrique





DÉCLARATION DE SOUTIEN

GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD

Je suis ravi de vous avoir accueilli au Tchad, au nom du Président de la République, Son Excellence Mahamat Idriss Déby Itno, à un moment aussi critique de l'histoire de notre pays et de la région du bassin du lac Tchad.

En 2018, les gouverneurs des zones touchées par Boko Haram dans la région ont créé le Forum des gouverneurs pour servir de plateforme interactive annuelle où les gouverneurs et d'autres acteurs du développement, y compris les décideurs politiques, les organisations internationales, les groupes de la société civile, les universitaires et le public peuvent dialoguer sur la façon de transformer collectivement la région en une région pacifique et prospère pour tout le monde. Les délibérations issues de ce premier forum ont été déterminantes pour l'élaboration de la stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience des zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad (SR SRR).

Cinq ans après l'adoption de la SR SRR, nous avons constaté des améliorations significatives sur le terrain ainsi que dans la coopération entre les territoires affectés. Le succès du quatrième forum des gouverneurs qui s'est tenu à N'Djamena en juillet en est un exemple ; les gouverneurs ont convenu, entre autres, d'intensifier et de renforcer les efforts conjoints visant à stabiliser, à consolider la paix et à favoriser le développement durable dans le bassin du lac Tchad, en améliorant les moyens de subsistance et les infrastructures, en maintenant et en renforçant la sécurité, en promouvant le dialogue et en améliorant la coopération transfrontalière.

Au cours de l'année et demie écoulée, plus de 90 000 personnes se sont désolidarisées de Boko Haram. Cette évolution positive a été au cœur du quatrième forum, qui a donné lieu à des discussions instructives sur la réintégration au sein des communautés et sur la justice transitionnelle. Le cadre de la SR SRR permet de garantir l'élaboration de solutions spécifiques au contexte et adaptées à la région. Les processus de justice transitionnelle devraient être conçus et mis en œuvre de manière à reconnaître les processus, procédures et normes internationales et à garantir que des pratiques communautaires acceptables fassent partie intégrante du processus de réintégration.

Après les forums de Maiduguri, Niamey et Yaoundé, je suis ravi que le quatrième forum se soit tenu à N'djamena, au Tchad. Le Tchad, sous la direction de son illustre chef d'État, Son Excellence Mahamat Idriss Déby Itno, est heureux d'avoir accueilli le Forum et d'avoir été témoin du niveau de discussion et d'engagement qui a traversé le spectre de l'humanitaire, du développement et de la paix. Je suis fermement convaincu que la qualité des discussions et des délibérations contribuera à la qualité des programmes et des politiques qui verront le jour dans les mois à venir pour faire face à la crise dans notre région. En tant que nation, nous pensons que le problème du bassin du lac Tchad est régional et nous nous engageons à soutenir une plateforme régionale telle que le Forum des gouverneurs en tant qu'espace crédible pour promouvoir des solutions communes à des problèmes communs dans la région.

Moussa Batraki

Moussa Batraki,

Ministre de la Prospective Economique et des Partenaires
Internationaux-Republique du Tchad





RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La quatrième réunion du Forum des gouverneurs pour la coopération régionale en matière de stabilisation, de consolidation de la paix et de développement durable du bassin du lac Tchad (ci-après le Forum des gouverneurs) s'est tenue du 5 au 7 juillet 2023 à N'Djamena, en République du Tchad. La réunion a été organisée par la Commission du bassin du lac Tchad avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Commission de l'Union africaine (CUA). Les gouverneurs des régions de l'Extrême-Nord et du Nord du Cameroun, des provinces de Hadjer-Lamis et du Lac du Tchad, de la région de Diffa du Niger, de l'État de Borno du Nigeria ont participé à la réunion, ainsi que les représentants des gouverneurs des États d'Adamawa et de Yobe. Étaient également présents des représentants de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, du système des Nations Unies, d'autres institutions multilatérales et bilatérales, des gouvernements donateurs, des organisations de la société civile (OSC) et des médias.

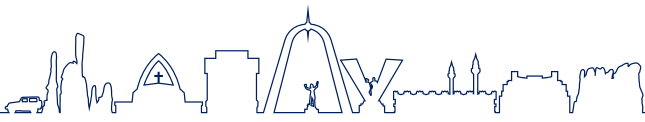
La réunion s'est appuyée sur les conclusions des précédents Forum des gouverneurs tenus en mai 2018 à Maiduguri (Nigeria), Niamey (Niger) en 2019 et Yaoundé (Cameroun) en 2021, et sur les appuis politiques de la Stratégie régionale pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad (la SR-SRR). Elle a fait avancer les délibérations et les résultats des trois premières réunions, envisagé de meilleures méthodes de travail pour tirer parti des opportunités émergentes et gérer les risques. La réunion de N'Djamena a également consolidé le Forum des gouverneurs comme véritable plateforme régionale des politiques et programmes stratégiques pour les acteurs humanitaires, du développement et de la paix dans la région du bassin du lac Tchad (BLC).

Cet événement de trois jours a fourni un espace politique et stratégique inestimable aux parties prenantes et aux acteurs de la région pour délibérer sur plusieurs questions clés dans le domaine de l'humanitaire, du développement et de la paix (HDP) qui sont propres à la région, évaluer de manière cruciale les leçons tirées jusqu'à présent de la mise en œuvre de la SR-SRR, et envisager les moyens d'améliorer la mise en œuvre de la stratégie alors qu'elle est à la fin de sa première phase.

LE FUTUR DE LA SR-SRR :

Le Forum a noté la nécessité de prolonger la SR-SRR au-delà de la fin de sa première phase en 2024. Il a en outre appelé tous les partenaires à réfléchir sur les leçons tirées jusqu'à présent, afin de mieux s'équiper pour plus de succès au cours de la deuxième phase du programme. Dans cette optique, le Forum a reconnu qu'un changement de paradigme est nécessaire dans la mise en œuvre de la SR-SRR. Cela impliquera, entre autres, ce qui suit :

- mettre beaucoup plus l'accent sur le développement socio-économique de la région (allant bien au-delà de la stabilisation et de l'aide humanitaire) ;



- développer les bonnes pratiques qui ont jusqu'à présent fait progresser les efforts pour atteindre les objectifs de la SR-SRR;
- reconnaître davantage que des partenariats intersectoriels et transfrontaliers approfondis sont nécessaires pour mieux faire face à la crise multidimensionnelle dans la région;
- porter une attention particulière à l'approche « nexus » dans la mise en œuvre de la SR-SRR;
- améliorer l'accès au financement. Cela qui implique notamment un financement plus important, des fenêtres plus souples et un déblocage plus rapide des fonds approuvés;
- répartir plus équitablement l'aide fournies aux ex-combattants et aux communautés touchées (y compris les membres des groupes d'auto-défense);
- accorder une attention particulière à la société civile, aux femmes et aux jeunes.

ACCROITRE LES PROGRÈS SUBSTANTIELS RÉALISÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES :

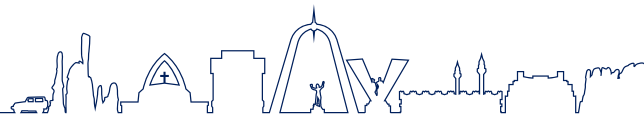
Des progrès significatifs ont été accomplis dans la réalisation des objectifs de la SR-SRR dans la région. Il est toutefois indispensable de renforcer les efforts déployés pour assurer le développement socio-économique de la région ainsi que les bonnes pratiques qui ont été établies, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources, la création d'un nouveau mécanisme de mise en œuvre multipartenaires plus souple.

LE CONTEXTE SÉCURITAIRE ET HUMANITAIRE DE LA RÉGION :

Des progrès appréciables ont été accomplis pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans toute la région, malgré la persistance des défis multiformes. A cet égard, il faut noter que la FMM, les forces de défenses nationales et les groupes d'autodéfense ont immensément contribué à ces progrès. Toutefois, la situation sécuritaire dans la région reste assez fragile. Cette situation est compliquée par les opportunités et les risques associés à la démobilisation d'un grand nombre d'ex-combattants qui se sont rendus aux autorités dans les pays concernés. Malgré les progrès réalisés grâce aux initiatives de stabilisation et de développement dans la région, qui ont permis de rétablir une grande partie de la sécurité dans les zones touchées, d'améliorer les infrastructures de base et d'offrir des moyens de subsistance aux communautés concernées, la situation humanitaire dans la région demeure préoccupante. Les acteurs de la SR-SRR devraient donc intensifier leurs interventions dans ce domaine, notamment en renforçant les partenariats et en augmentant les investissements en ressources. Les acteurs humanitaires travaillant dans la région devraient également adhérer davantage aux idées générées localement pour mettre fin à l'insurrection, tout en sachant in fine, qu'il n'y a aucune solution humanitaire à la crise.

RÉHABILITATION ET RÉINTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DES EX-COMBATTANTS DE BOKO HARAM:

Les partenaires de la SR-SRR devraient profiter des opportunités qui existent pour soutenir la reddition massive des groupes d'insurgés observée dans la région. Ils peuvent le faire en offrant



à ces anciens combattants une meilleure sécurité, une formation professionnelle et des moyens de subsistance. Le renforcement du développement socio-économique des communautés touchées contribuera également grandement à la réussite de cette opération. La réhabilitation et la réintégration à base communautaire devraient être étendues et renforcées dans toute la région, en tenant davantage compte des points de vue, des intérêts et des besoins des communautés victimes et de la nécessité d'un retour volontaire, sûr et digne des personnes déplacées et des anciens membres de Boko Haram et de l'État islamique.

Il est impératif que la justice transitionnelle soit davantage reconnue comme faisant partie du DDRR dans la région BLC. Les mécanismes de justice transitionnelle devraient être conçus et mis en œuvre de manière à reconnaître non seulement les procédures et normes internationales, mais aussi à garantir que des pratiques communautaires acceptables fassent partie intégrante du processus de réintégration. En outre, pour éviter de créer une incitation négative à rejoindre ces groupes d'insurgés, les communautés touchées ne devraient pas recevoir moins de soutien et de ressources de la part des partenaires de la SR-SRR que les ex-combattants réhabilités. Dans cette optique, il existe une opportunité significative d'étendre le modèle de Borno à l'ensemble de la région.

Il est également nécessaire de s'éloigner de la fixation actuelle sur la figure du repentir mâle et d'accorder beaucoup plus d'attention aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes dans les processus de réadaptation et de réintégration.

Les administrations nationales et infranationales des pays du BLT restent confrontées à d'importants défis financiers et autres (tels que ceux imposés par le nombre considérable de combattants qui quittent les groupes insurgés dans diverses juridictions de la région). Ces administrations ont donc besoin d'un soutien accru si l'on veut que les objectifs de réhabilitation et de réintégration de la SR-SRR soient atteints de manière beaucoup plus complète.

SOUTENIR, FORMER ET RÉINTÉGRER LES MEMBRES DES GROUPES D'AUTODÉFENSE :

Le fonctionnement de ces groupes dans les communautés affectées présente à la fois des opportunités et des risques. Bien que la nature et le fonctionnement de ces groupes restent assez complexes et que de nombreuses plaintes pour mauvais traitements et abus aient été déposées à leur encontre (en particulier par des groupes de femmes), le phénomène qu'ils représentent est issu des nécessités du contexte régional. Les groupes d'autodéfenses sont, à juste titre, largement considérés comme des héros par leurs communautés. En tant que tels, ils doivent être financièrement soutenus, et soigneusement formés, afin de contribuer à fournir les services de sécurité et de police dont les communautés touchées ont tant besoin. Il est également nécessaire de fournir aux membres de ces groupes un soutien après leur service qui soit au moins équivalent au soutien accordé aux anciens insurgés repentis. De ce point de vue, les gouvernements nationaux et infranationaux des zones touchées ont besoin d'aide pour maintenir et soutenir les efforts de réintégration des membres de ces groupes d'autodéfenses.

SOLUTIONS DURABLES POUR LES DÉPLACEMENTS FORCÉS :

Des progrès significatifs ont été réalisés dans la réduction des déplacements forcés dans la région. Tout d'abord, le nombre total de réfugiés a diminué. D'autre part, plus de 400 000



déplacés internes sont retournées dans leur communauté d'origine depuis 2019. Les partenaires de la SR-SRR doivent profiter de cette occasion pour accélérer le rythme et l'ampleur palpable du besoin de refuge dans la région. Et puisqu'il ne peut y avoir de solution humanitaire à ce problème, il y a également une opportunité de générer et de mettre en œuvre de nouvelles idées pour des solutions plus durables aux déplacements forcés dans la région. Ces objectifs ne pourront toutefois pas être atteints sans un soutien financier et autre accru, des partenariats renforcés et de nouvelles méthodes de travail. Il a également été souligné que le rôle des autorités nationales et infranationales dans la lutte contre les déplacements forcés reste essentiel et que les personnes déplacées elles-mêmes doivent conserver leur autonomie et avoir le dernier mot dans la décision de retourner ou non dans leur communauté.

SÉCURITÉ CLIMATIQUE :

Il existe un lien significatif, voire solide, entre le changement climatique et la crise actuelle dans la région BLT. Les chocs climatiques (y compris le fait que le lac Tchad n'a plus que 25 % de sa taille d'origine) ont énormément contribué à la dépression socio-économique dans la région et à faire de la zone un terrain fertile pour le recrutement de Boko Haram et de l'État islamique. Ces chocs climatiques ont également contribué à favoriser et à exacerber les conflits entre agriculteurs et éleveurs. De nombreuses administrations nationales et infranationales s'efforcent d'atténuer les effets de ces chocs climatiques (atténuation et adaptation), notamment en exploitant les connaissances et les contributions endogènes (en particulier celles des agriculteurs et des éleveurs) et en consultant les membres des communautés locales (y compris les femmes).

LE RÔLE DES FEMMES, DES JEUNES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :

Il est essentiel de renforcer la participation et l'inclusion des femmes et des jeunes, ainsi que celle de la société civile, dès le début et tout au long du cycle de mise en œuvre de la SR-SRR. Son importance a été soulignée comme étant essentielle au succès optimal des programmes et des projets entrepris pour faire avancer les objectifs de la SR-SRR.

Enfin, il a été convenu que le prochain forum des gouverneurs se tiendrait au Nigéria en 2024, où les gouverneurs rendront compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la SR-SRR et poursuivront leurs délibérations sur les plans de mise en œuvre de la deuxième phase de la stratégie.



INTRODUCTION



Contexte

Au cours des deux dernières décennies, la région du bassin lac Tchad (BLT) a été gravement touchée par l'insurrection de Boko Haram et d'autres conflits connexes. L'impact de cette crise va des déplacements massifs internes et transfrontaliers à la destruction du tissu social et des biens, en passant par les violations des droits de l'homme, la perturbation des services publics et les capacités limitées des institutions gouvernementales. En réponse partielle aux problèmes de sécurité et de conflit, les gouvernements des quatre pays riverains ont créé en 2015 une force militaire conjointe appelée Force multinationale mixte (FMM) afin de lancer une contre-offensive militaire coordonnée contre Boko Haram. La mise en place de cette Force a été suivie par l'élaboration d'une stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience (SR-SRR) par la Commission du bassin du lac Tchad avec le soutien de l'Union africaine et du PNUD en 2018. La stratégie fournit un cadre solide pour relever les défis complexes et urgents de la région en matière de sécurité, d'aide humanitaire et de développement. Elle reconnaît la nécessité d'un ensemble complet, multisectoriel et coordonné d'efforts infranationaux, nationaux et transfrontaliers pour la stabilisation, le redressement et la résilience à long terme de la région.

Les neuf (9) piliers et les quarante (40) objectifs stratégiques de la SR-SRR ont servi de cadre à l'élaboration d'initiatives et de programmes visant à mettre fin à la crise dans la région. Des Plans d'action territoriaux (PAT) ont été adoptés pour une mise en œuvre effective de la SR-SRR (<https://communityconnect.cbtl.org/topic/territorial-action-plan-tap-strategic-summaries>). Ces PAT ont été préparés et adoptés par chacun des huit États/régions/provinces les plus touchés par Boko Haram dans la région BLT. La SR-SRR s'appuie sur l'inclusivité, l'appropriation locale et une nouvelle méthode de travail. Au cours des dernières années, la SR-SRR est devenue un réel mécanisme régional et multipartenaire effectif qui a permis de reconstruire le contrat social entre les gouvernants et les communautés locales en fournissant des infrastructures essentielles, des services de base et des opportunités de subsistance aux populations les plus affectées. La mise en œuvre de la stratégie a également permis d'élaborer et d'harmoniser les politiques régionales, de partager les bonnes pratiques, de produire de nouvelles recherches scientifiques et une meilleure mobilisation des connaissances.

Au fil des ans, le Forum des gouverneurs a servi de plate-forme d'échanges et de dialogue politique la plus importante pour l'interaction transfrontalière et régionale avec les différents acteurs. Depuis le dernier Forum des gouverneurs qui s'est tenu à Yaoundé, au Cameroun, en octobre 2021, le contexte a évolué de manière significative et la structure des conflits dans la région s'est modifiée. La FMM a enregistré des succès notables dans la lutte contre les groupes de Boko Haram en lançant notamment deux opérations militaires : L'opération Yancin Tafki II en décembre 2021 et l'opération Lake Sanity de mars à juin 2022. Combinées aux autres efforts de stabilisation et de développement des communautés touchées, ces opérations ont permis de reconstruire de nouvelles communautés et de rétablir l'ordre social dans toute la région BLT. Elles ont également permis aux personnes déplacées et aux réfugiés de retourner dignement dans leurs localités d'origine.

L'impact combiné de la mort de Shekau en mai 2021 et de l'intensification de l'offensive militaire contre les groupes d'insurgés qui opèrent dans la région, a entraîné une reddition massive et la défection des combattants de Boko Haram. Ces redditions constituent à la fois un défi majeur pour une gestion complète et efficace des ex-combattants, et une opportunité pour un processus de DDRR communautaire fondé sur les mécanismes de justice transitionnelle. L'impact de l'insurrection sur les communautés et le traumatisme suscités par les violences systématiques ont conduit à



l'émergence de groupes d'autodéfense dans certaines localités de la région. Ces groupes ont gagné la reconnaissance de leurs communautés, des gouvernements et des acteurs de la sécurité, mais ont également fait l'objet de vives critiques pour des violations présumées des droits humains. En outre, la problématique de l'avenir des groupes d'autodéfense après l'insurrection reste posée.

Après près de 13 ans de conflit et d'insurrection, les groupes d'insurgés (Boko Haram et État Islamique) continuent de déchaîner la violence et les attaques contre les communautés, produisant environ 2,9 millions de personnes déplacées internes (PDI), dont 2 millions rien qu'au Nigeria. A cet égard, les gouverneurs et les gouvernements de la région ont donné la priorité au retour des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs communautés d'origine. Ils ont également convoqué conjointement les Forums de gouverneurs qui ont offert aux parties prenantes (y compris les gouverneurs, les donateurs, l'Union africaine, les institutions onusiennes et les OSC locales) la meilleure occasion d'examiner les possibilités de solutions localisées et durables pour les personnes déplacées et les réfugiés.

Les changements climatiques et la dégradation des écosystèmes dans la région ont conduit à une lutte pour des ressources de plus en plus rares, à des conflits intercommunautaires, au chômage endémique des jeunes et à l'insurrection armée. Ces questions urgentes doivent être abordées aux niveaux local, régional et international afin de renforcer la résilience des communautés et d'ouvrir la voie à des moyens de subsistance durables. De même, alors que l'insurrection a entraîné de graves problèmes humanitaires et de développement au niveau régional, les conflits entre agriculteurs et éleveurs continuent d'exacerber les tensions. Par conséquent, le quatrième Forum des gouverneurs a accordé une attention particulière aux options permettant de traiter le lien entre la sécurité climatique et les conflits, tout en interrogeant la dynamique entre les agriculteurs et les éleveurs en vue de trouver des solutions durables à long terme.

Le rôle des gouverneurs et du Forum dans la mise en œuvre de la SR-SRR

Les gouverneurs des huit territoires les plus touchés et leur Forum annuel jouent un rôle central dans la mise en œuvre de la SR-SRR; et ce, pour deux raisons principales : La première est que la SR-SRR reconnaît l'impact des réalités locales et territoriales sur les défis humanitaires, de développement et de sécurité dans la région. Cette reconnaissance sous-tend l'acceptation et l'appréciation du lien entre les particularités locales et les complexités régionales. Dans le même ordre d'idées, elle reconnaît qu'il est impératif d'adopter une approche régionale pour faire face à la crise, en établissant et en utilisant des plateformes et des structures qui favorisent les dialogues régionaux et transfrontaliers entre les principales parties prenantes.

La deuxième raison est que la SR-SRR reconnaît également la coopération politique comme un principe fondamental sur lequel repose sa mise en œuvre. De ce point de vue, le Forum devient le principal mécanisme de coopération politique transfrontalière entre les gouverneurs, ainsi que le moyen d'intégrer la mise en œuvre de la stratégie au niveau territorial et d'en confier la responsabilité aux acteurs politiques les plus proches des communautés touchées. Ainsi, le Forum des gouverneurs du BLT est désormais fermement établi et ancré comme la plateforme la plus importante et la plus pertinente pour la coopération politique transfrontalière dans la région du BLT.

Au moment où la SR-SRR achève sa première phase de mise en œuvre, la quatrième réunion a permis aux huit gouverneurs de s'approprier davantage le processus du Forum et a créé des possibilités de participation et d'engagement multipartites avec les gouverneurs afin de consolider les acquis et de faire progresser la coopération régionale dans des domaines prioritaires clés. Le quatrième Forum a abordé, de manière transversale, un certain nombre de thèmes étroitement liés. Le Forum s'est concentré sur les opportunités et les risques qui se présentent dans la mise en œuvre de la SR-SRR. Les chapitres qui suivent s'attachent à donner un aperçu des discussions et débats, les résultats obtenus, les messages clés, les recommandations ainsi que les points d'action.



CHAPITRE 01





Stabilisation, redressement et résilience de la région BLT : Progrès réalisés au cours des cinq dernières années

Reconnaître les progrès accomplis depuis le lancement de la SR-SRR :

Le quatrième Forum de N'Djamena s'est tenu alors que la première phase de la SR-SRR touche à sa fin et que les bonnes pratiques ont déjà permis de réaliser des progrès substantiels dans le domaine de la stabilisation, avec notamment plus de 18 000 ex-combattants de Boko Haram au cours de la seule année 2022. La sécurité des personnes et des biens a été considérablement renforcée dans la région. Et malgré la volatilité du contexte régional, un nombre remarquable de poches de stabilité ont émergé autour du bassin lac Tchad. Cette amélioration est en partie le résultat des opérations militaires ainsi que d'autres actions entreprises par les pays et les gouvernements des États/territoires de la région, notamment par l'intermédiaire de la FMM, les forces de défenses nationales, les groupes d'autodéfense locaux. Il convient de noter que, malgré l'amélioration de la situation sécuritaire sur le terrain, il est de plus en plus reconnu l'importance d'un équilibre dynamique entre les solutions cinétiques et non cinétiques à la crise dans la région. De ce point de vue, les actions militaires doivent s'accompagner par l'intensification du développement socio-économique dans les zones touchées.

Au cours des dernières années, les opérations militaires ont permis de rétablir la présence de l'État dans plusieurs zones frontalières de la région. En conséquence, plus de 400 000 personnes déplacées sont retournées dans leurs localités d'origine et des projets de réintégration ont été mis en place pour favoriser le rétablissement des communautés touchées. Pour renforcer les progrès actuels, il est important de promouvoir une nouvelle appropriation locale des programmes et projets de la SR-SRR. Bien que de nombreux exemples de progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SR-SRR soient soulignés à plusieurs endroits de ce rapport, il est important, pour donner une image du contexte général dans lequel se sont déroulées les délibérations de ce quatrième Forum des gouverneurs, d'examiner les principaux aspects de cette amélioration de la situation dans les communautés les plus touchées de la région.

Ainsi, avec l'aide des donateurs de la SR-SRR (y compris l'ISG, la RSF, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale), les infrastructures et les services de base dans les zones touchées ont été renforcés dans une large mesure, et les indicateurs sociaux se sont sensiblement améliorés. Un grand nombre de maisons, d'écoles et de centres de santé détruits ont été réhabilités ou construits. De nombreuses routes ont été construites ou reconstruites. Les principales agences gouvernementales sont également revenues dans de nombreuses localités touchées. En conséquence, la vie a été rétablie dans de nombreux villages autrefois vides et sur des pans entiers de territoire dans la région, y compris dans les zones de Banki/Amchide de l'État d'Adamawa au Nigeria et dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. En outre, bien qu'encore insuffisante, le niveau de vie dans la région s'est progressivement amélioré parmi les populations des huit États/territoires les plus touchés. On note également, de plus en plus, une implication significative des femmes et des jeunes à tous les stades de la conception et de la mise en œuvre des politiques et projets de la SR-SRR.

La reddition croissante des combattants de Boko Haram aux autorités de la région offre la possibilité de réaliser des progrès encore plus importants dans la construction de la paix et le développement durable dans le bassin du lac Tchad. Des progrès ont été réalisés dans la réintégration de ces anciens combattants dans la communauté, tout en surmontant le défi de l'opérationnalisation du DDRRR dans une région où les communautés victimes, auxquelles ces anciens combattants appartenaient avant



leur recrutement par Boko Haram, sont souvent fortement opposées à leur réintégration. Des efforts importants sont également en cours pour mettre en place des mécanismes endogènes de justice transitionnelle adaptés au contexte afin de faciliter cette réintégration et de favoriser le processus de guérison au sein des communautés touchées. De nombreux progrès ont également été réalisés dans d'autres domaines, notamment l'adoption et la mise en œuvre des PAT, la coopération transfrontalière, la mobilisation de fonds et l'inclusion des organismes de la société civile.

Depuis le dernier Forum des gouverneurs, la CBLT a beaucoup travaillé avec ses partenaires pour faire avancer la mise en œuvre de la SR-SRR et a enregistré des succès. Ces succès comprennent la création de plateformes régionales notamment des OSC du lac Tchad, de la gestion des connaissances et sur piliers de la SR-SRR. La CBLT travaille également avec le PNUD et d'autres partenaires pour mettre en place un fonds multipartenaires innovant, conçu comme un mécanisme de financement plus flexible.

Malgré ces progrès, la région du BLT se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins et le passage de la phase 1 à la phase 2 de la SR-SRR offre une parfaite occasion de jeter les bases d'une stabilité durable à travers un développement à long terme dans toute la région. Ce nouveau changement de paradigme est qualifié d'évolution vers « la stabilisation 2.0 » par la Sous-secrétaire générale des Nations Unies et directrice régionale du PNUD pour l'Afrique, Mme Ahunna Eziakonwa. La mise en œuvre concrète de la SR-SRR a ainsi « restauré l'espoir et la dignité » dans toute la région BLT.

Reconnaître l'importance d'accroître les aides et de renforcer la confiance entre les partenaires de la SR-SRR :

Certains partenaires de la SR-SRR ont intensifié leurs actions et leurs interventions depuis le troisième Forum de Yaoundé, au Cameroun. Il s'agit notamment du Bureau du représentant spécial des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, de la Banque mondiale et de l'Union européenne. La Facilité de stabilisation régionale ainsi les gouvernements nationaux se sont également mobilisés dans la mise en œuvre et l'intensification des programmes et projets de la SR-SRR.

Les progrès considérables réalisés jusqu'à présent dans le lancement et l'extension de la mise en œuvre de la SR-SRR dans la région soulignent également le fait que l'ensemble des acteurs ont, au fil du temps, « éprouvé leur concept » en tant que « cadre solide pour le nexus humanitaire/développement ». Néanmoins, il reste possible de renouveler et d'intensifier les efforts sur les projets qui ont contribué au succès obtenu jusqu'à présent. À cette fin, les partenaires de la SR-SRR devraient accorder une plus grande attention aux solutions durables et à plus long terme, eu égard au caractère multidimensionnel de la crise régionale.

À la lumière des progrès enregistrés jusqu'à présent dans la stabilisation de la région, et des lacunes qui subsistent, il est désormais impératif pour les partenaires de la SR-SRR de concentrer davantage leurs efforts et leurs ressources sur l'élaboration de la prochaine phase de la SR-SRR. Ce faisant, il convient de mettre davantage l'accent sur le développement socio-économique de la région et sur le renforcement de la confiance de la population dans le rétablissement progressif de la sécurité, de la paix et du développement durable au sein de leurs différentes communautés.



Principales recommandations et points d'action :

Les partenaires SR-SRR doivent :

- renforcer leurs coopérations afin de trouver des solutions durables aux différentes dimensions de la crise dans la région ;
- consacrer une part beaucoup plus importante de leur attention et de leurs ressources au développement socio-économique des communautés les plus touchées de la région, afin d'obtenir des résultats plus rapides et plus solides dans la réalisation des objectifs de la SR-SRR ;
- redoubler d'efforts pour améliorer considérablement la capacité hydraulique du lac Tchad et régénérer le bassin environnant, afin de faciliter le développement socio-économique de la région et d'en faire une zone de paix ;
- accroître leur soutien financier et autre à la mise en œuvre et au suivi des PAT ;
- travailler ensemble pour renforcer le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix et étendre la présence de l'État à tous les « espaces non gouvernés » dans les zones les plus touchées de la région.



CHAPITRE 02





L'évolution du contexte sécuritaire et de la situation humanitaire dans la région

Une situation humanitaire complexe et évolutive :

L'une des caractéristiques de la profonde crise provoquée par Boko Haram est la multiplication des attaques violentes contre les civils. Cette situation a entraîné la prolifération des camps de déplacés et de réfugiés et la nécessité d'apporter une aide humanitaire d'urgence à des millions de personnes dans la région. De 2015 à 2020, la situation sécuritaire, et donc humanitaire, s'est considérablement détériorée dans les zones les plus touchées. Plus récemment, la région a connu une évolution plus irrégulière des attaques violentes, avec une forte baisse de ces incidents en début 2021, suivie d'une hausse relativement faible au cours de l'année. Bien qu'il y ait eu une réduction marquée de ces incidents entre 2021 et 2023, de telles attaques violentes sont toujours enregistrées dans la région. Cette volatilité de la situation sécuritaire a entraîné une fluctuation des déplacements de populations, ainsi que des difficultés à obtenir une aide humanitaire conséquente pour les PDI. Bien qu'il y ait eu une réduction du nombre de personnes hébergées dans les camps de déplacés et de réfugiés, le besoin global d'aide humanitaire dans la région n'a pas substantiellement diminué. À l'évidence, le besoin humanitaire dans la région demeure important, même si, comme on le sait, il n'y a pas de solution humanitaire à la crise. Étant multidimensionnelle, la crise humanitaire dans la région nécessite une approche multisectorielle, multi-niveaux et multipartenaires. Cette complexité est intégrée dans le cadre de la mise en œuvre de la SR-SRR.

Un environnement sécuritaire amélioré mais toujours fragile :

La force multinationale mixte (FMM) a poursuivi ses activités et ses opérations en vue de la réalisation de ses objectifs. Son mandat consiste, entre autres, à créer un environnement sûr dans les zones touchées par les activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes, en réduisant de manière significative la violence contre les civils, y compris la violence sexuelle et sexiste, dans le plein respect du droit international humanitaire et du principe de la diligence raisonnable des Nations Unies en matière de droits de l'homme. La force reconnaît que ses actions créent les conditions nécessaires pour que les gouverneurs de la région puissent mettre en œuvre leurs projets de développement pour leurs populations, conformément aux plans nationaux et infranationaux et à la SR-SRR. Les forces armées nationales et les groupes d'autodéfense ont également apporté une contribution significative à cet égard.

Caractère permanent de la menace :

Les zones d'influence des éléments de menace opérant dans la région sont les suivantes : l'État islamique opère à partir de bases éloignées sur les îles du lac Tchad ; la faction Shekau de la Jama'at Ahl as-Sunnah lid-da'wah wa'l-jihad (JAS) opère à partir des monts Mandara et d'enclaves au Nigeria ; et la faction Bakura, également de la JAS, poursuit ses activités criminelles aux abords du bassin du lac Tchad, et aux zones frontalières du Niger, du Nigeria et du Tchad. Le moyen préféré des terroristes pour attaquer les troupes reste l'utilisation d'engins explosifs improvisés (EEI). Les autres formes d'actions terroristes comprennent les attaques directes et indirectes contre les troupes, les embuscades et la propagande. Des attaques indiscriminées contre les civiles ont également été observées. Il s'agit d'attaques menées principalement pour piller des denrées alimentaires, des médicaments, du bétail, ainsi que pour kidnapper des personnes en vue d'obtenir une rançon. De telles attaques, impliquant des enlèvements, des meurtres et d'autres atrocités, continuent de se



produire dans la région, bien qu'à un rythme sensiblement moins élevé.

L'approche anti-insurrectionnelle de la FMM :

La FMM a adopté une approche sur plusieurs fronts pour freiner les activités des terroristes. Son concept d'opérations couvre les efforts cinétiques et non cinétiques coordonnés par le quartier général de la FMM. La FMM a mené sept opérations majeures et plusieurs opérations subsidiaires au cours des dernières années. Au cours des derniers mois, elle s'est concentrée sur la dégradation des capacités des terroristes aux abords des îles du lac Tchad, tout en renforçant le soutien des populations locales afin de les isoler et de les inciter à se rendre. On ne saurait trop insister sur l'importance des actions non cinétiques pour remporter des opérations de contre-insurrection. C'est pourquoi la FMM a mené une série d'activités non cinétiques dans l'ensemble de ses zones d'opération. La force multinationale a déployé des opérations d'information et des projets à impact rapide. Ces efforts ont permis le retour des personnes déplacées, ont facilité les initiatives de stabilisation (telles que les plans d'action conjoints élaborés par le PNUD) et ont élargi la zone dans laquelle les acteurs humanitaires pouvaient entreprendre leur important travail. Ces efforts ont été complétés par les actions menées par les forces armées nationales et les groupes d'autodéfense.

Usage croissant d'engins explosifs improvisés par les insurgés :

Bien que le niveau général de la menace dans la région du BLT continue de baisser, l'utilisation d'engins explosifs improvisés a augmenté de manière inquiétante ces derniers temps, en particulier dans la province de l'Extrême-Nord du Cameroun et dans les zones correspondantes du côté nigérian de la frontière. Ces engins visent la FMM et les forces armées nationales, et font de nombreuses victimes parmi les civils. Il est donc urgent de déloger les combattants de Boko Haram de leurs bases sur les Tumbuns (îles situées en bordure du lac Tchad), d'où ils continuent de lancer des attaques sur les régions environnantes et au-delà. Les Tumbuns leur servent de plaque tournante logistique, de refuge et de terrain de transit. L'occupation de ces îles leur permet également de générer des fonds par le biais d'activités de pêche et d'agriculture illégales. La FMM a besoin d'un soutien urgent et plus important pour être en mesure d'atteindre cet objectif primordial notamment le renforcement de ses capacités amphibies et navales à l'intérieur et autour du lac Tchad. L'obtention de fonds supplémentaires permettra à la force d'accroître sa capacité à sécuriser les nombreux « espaces non gouvernés » qui parsèment la région et contribuent à entretenir la crise.

Une situation globalement meilleure :

L'un des indices de l'amélioration de la situation sécuritaire dans la région est le nombre relativement important de combattants de Boko Haram qui se sont rendus aux autorités dans divers États de la région. Par exemple, plus de cent quatre-vingt-dix-neuf combattants repentis de Boko Haram se sont rendus aux autorités depuis 2021. L'amélioration de la situation sécuritaire dans la région a permis de créer un environnement plus propice à la conduite d'opérations d'aide humanitaire, au retour et à la réinstallation d'un grand nombre de personnes déplacées dans leurs villes et villages d'origine, et à la mise en œuvre d'autres objectifs de la SR-SRR. Par exemple, le secteur 3 de la FMM au Nigeria a travaillé en étroite collaboration avec le PNUD pour le retour d'environ 40 000 personnes déplacées au Nigeria, y compris à Ngarannam. Rien qu'en janvier de cette année, environ 3 200 personnes déplacées sont retournées dans leurs foyers ancestraux à Bagatoulorom (secteur 2-Tchad) en raison de l'amélioration des niveaux de sécurité. Ce nombre continue d'augmenter, bien que de nombreux rapatriés n'aient pas encore reçu de soutien tangible pour leur réhabilitation et leur réintégration dans leurs communautés d'origine.



Dans l'ensemble, bien qu'elle demeure assez fragile et risquée, la situation sécuritaire dans les zones les plus touchées de la région est sensiblement meilleure par rapport aux années précédentes. Une action rapide et encore plus énergique est donc nécessaire pour éviter que la région ne retombe dans la violence.

Une population croissante et des besoins humanitaires en hausse :

La population de la région devrait doubler au cours des deux prochaines décennies, et un grand pourcentage de cette population sera composé de jeunes. Sans investissements adéquats dans les infrastructures physiques et les services de base tels que l'éducation, la santé et les emplois décents, la protection sociale sera compromise et le chômage des jeunes augmentera. Dans un tel contexte, où les moyens de subsistance légitimes restent inaccessibles, de nombreux jeunes peuvent considérer la violence comme un moyen viable de gagner leur vie. Cela représente un risque important pour l'avenir.

Principes fondamentaux de la protection des civils : « Ne pas nuire » et « accès humanitaire sûr »:

Pour renforcer la protection des civils, il est important que les principes humanitaires soient intégrés dans les lois et politiques nationales des quatre pays touchés dans le bassin du lac Tchad. Le principe « ne pas nuire » a été souligné comme étant le fondement des efforts de protection, qui comprennent une surveillance accrue des violations des droits de l'homme et l'obligation de rendre compte. La nécessité d'une collaboration entre les acteurs de l'humanitaire, du développement, de la paix et de la stabilisation pour intégrer l'évaluation des risques et protéger les civils, a également été soulignée. Les acteurs humanitaires doivent en outre bénéficier de la coopération des gouvernements nationaux et infranationaux pour accéder aux personnes ayant besoin d'aide dans la région.

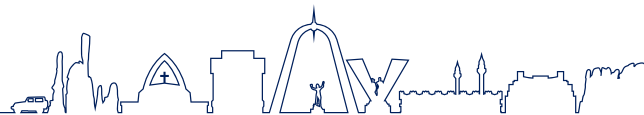
Un financement en baisse :

Dans un contexte d'augmentation des besoins, les fonds disponibles pour faire face à la crise du BLT ont continué à diminuer. Malgré le nombre considérable de personnes ayant besoin d'aide humanitaire dans la région, les acteurs humanitaires luttent régulièrement pour obtenir les fonds nécessaires. Par rapport à d'autres régions du monde, les actions humanitaires en Afrique sont souvent considérées comme moins dignes d'être financées. Les promesses de fonds pour faire face à la crise ukrainienne sont à elles seules plus importants que les fonds combinés mis à disposition pour faire face aux crises dans les quatre pays de la région du BLT. Pour répondre aux besoins humanitaires urgents dans le bassin du lac Tchad, il faudra 2,8 milliards de dollars sur deux (2) ans. Pourtant, en 2022, seuls 55 % de ces fonds ont été reçus.

Principales recommandations et points d'action :

Les partenaires RS-SRR doivent :

- injecter beaucoup plus de ressources au profit de la FMM et les autres acteurs de la sécurité dans la région ;



- continuer à élaborer et à mettre en œuvre une approche globale de la crise humanitaire dans la région, en se concentrant davantage sur le développement socio-économique parallèlement à l'aide humanitaire ;
- renforcer la consultation, et la coordination et le partenariat entre les différents acteurs et secteurs afin de renforcer le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix ;
- accorder une plus grande attention à la nécessité de trouver des solutions durables à la crise humanitaire dans la région, et augmenter le financement pour rendre cela possible ;
- renforcer leurs efforts pour réinvestir dans la réhabilitation des infrastructures et les activités génératrices de revenus pour les populations déplacées qui rentrent chez elles ;
- déployer davantage d'efforts pour promouvoir et garantir l'accès des personnes déplacées aux services essentiels au niveau local ;
- Accorder une grande attention aux repenties en créant pour eux des opportunités d'emploi et en menant des actions en vue de l'autonomisation des femmes;
- faire davantage d'efforts pour garantir l'accès des organisations humanitaires à leur zones d'intervention ;
- donner la priorité à la protection des civils et intégrer de solides évaluations des risques dans leurs projets ;
- reconnaître davantage le fait que la violence sexuelle est souvent utilisée comme une arme, mettant en danger les femmes et les enfants, et prendre des mesures pour prévenir et punir les auteurs de tels actes dans la région ;
- renforcer leurs efforts pour surveiller, signaler et traiter les violations des droits de l'homme, et renforcer l'État de droit.

Les États et les autorités locales du BLT devraient :

- redoubler d'efforts pour protéger les acteurs humanitaires et faciliter leur accès aux personnes dans le besoin ;
- redoubler d'efforts pour protéger les droits des personnes déplacées et assurer l'acheminement en toute sécurité de l'aide humanitaire.



CHAPITRE 03





Réintégration communautaire et justice transitionnelle

Réintégration des anciens insurgés :

Le Forum a réaffirmé l'urgence de réhabiliter et de réintégrer, dans leurs communautés d'origine, les anciens combattants de Boko Haram et de l'État islamique qui se sont rendus aux autorités. Il est important que les États du BLT, les administrations territoriales, les donateurs et les partenaires redoublent d'efforts pour relever ce défi, notamment en fournissant les ressources humaines et matérielles nécessaires. Pour sa deuxième phase, il est également urgent que les partenaires de la SR-SRR travaillent davantage en vue d'accélérer la reddition massive des combattants des groupes armés. Une composante importante de cet effort doit être d'instituer activement les projets et programmes de développement socio-économique significatifs qui décourageront les populations de la région, en particulier les jeunes, de rejoindre les groupes armés. En outre, la perception qu'ont les populations des zones touchées du BLT, d'être en sécurité ou non est souvent aussi importante pour maintenir la tendance aux départs massifs.

Des processus de justice transitionnelle adaptés au niveau local :

En outre, il est également nécessaire d'instituer des mécanismes de justice transitionnelle adaptés aux conditions locales dans les zones touchées de la région afin de faciliter la réintégration des anciens combattants dans leurs différentes communautés. Ces mécanismes de justice transitionnelle doivent s'appuyer sur les institutions et systèmes locaux existants. À cet égard, le fait que dans la région de Diffa au Niger, les communautés affectées elles-mêmes aient le dernier mot sur la question de savoir si les anciens combattants repentis de Boko Haram et de l'État islamique doivent être pardonnés ou non a été considéré comme une bonne pratique d'intérêt. En tout état de cause, une justice transitionnelle appropriée et efficace dans la réintégration communautaire est d'autant plus important que le nombre d'anciens combattants repentis ne permet pas l'application des procédés de la justice étatique classique. Ce dernier point est renforcé par les leçons tirées des efforts de justice transitionnelle déployés ailleurs sur le continent africain.

Réintégration à base communautaire :

De nombreux facteurs sous-tendent les approches communautaires de la réconciliation et de la réintégration dans la région du bassin du lac Tchad. Les dynamiques sociologiques de Boko Haram ont créé au sein des communautés locales, une attitude ambivalente à l'égard des ex-combattants repentis. La réintégration des ex-combattants et leurs complices dans les communautés victimes des violences de Boko Haram présente des enjeux conflictuels complexes nécessitant la recherche constante d'un équilibre entre les besoins communautaires et les exigences de la justice transitionnelle. La mise en place et l'opérationnalisation des processus de réintégration à base communautaire, qui tiennent compte des opinions, des intérêts et des besoins des communautés affectées, est une priorité régionale majeure. Cela passe par une approche plus large et comprenant un soutien psychosocial et sanitaire, la formation professionnelle et des activités génératrices de revenus.

Une occasion à saisir :

Nous nous trouvons actuellement à un moment propice pour revoir l'approche adoptée dans la mise en œuvre des objectifs de réintégration de la SR-SRR, notamment par la prise en compte du genre et de la jeunesse. Les récentes études systématiques sur la question montrent que les rapatriés sont de mieux en mieux acceptés dans leurs communautés d'origine grâce aux efforts déployés par de



nombreux partenaires de la SR-SRR, en particulier les gouvernements nationaux et infranationaux. L'État de Borno au Nigeria et la région de Diffa au Niger offrent, à cet égard, une parfaite illustration. Il existe donc des preuves solides de l'adhésion et du soutien de la société au processus transparent de démobilisation.

Les femmes et les enfants :

Une analyse approfondie et holistique des expériences et des trajectoires individuelles des ex-combattants permet de déconstruire l'idée du « rapatrié adulte de sexe masculin ». Comme le prévoit le troisième pilier de la SR-SRR, les personnes rapatriées doivent être examinées et désarmées selon une approche régionale commune fondée sur le genre et conforme aux normes internationales et continentales. L'accent est mis ici sur un processus de gestion efficace et durable basé sur le respect des droits humains des ex-combattants et les membres vulnérables de la communauté, tout en soutenant une réintégration sociale, politique et économique durable.

Dans cette optique, il convient d'accorder une attention particulière au traitement et à la réinsertion des femmes et des enfants anciennement associés à Boko Haram et à l'État islamique, notamment par l'adoption et la mise en œuvre de protocoles pour le transfert rapide des enfants soupçonnés d'avoir été associés à Boko Haram aux autorités civiles compétentes en matière de protection de l'enfance, ainsi que par l'accès des acteurs de la protection de l'enfance à tous les centres détenant des enfants, conformément aux obligations internationales applicables et à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Un lien étroit entre pauvreté et insurrection :

Ces efforts de réintégration sont confrontés au défi réel lié à l'exode massif des insurgés. La plupart des habitants de la région du bassin du lac Tchad restent dans une pauvreté abjecte, ce qui entraîne une pléthore de crises sous la forme d'insurrections, de violences et de crimes. Cette pauvreté équivaut à un déni absolu des droits humains, où qu'elle se produise. Par conséquent, le message des États et des acteurs non étatiques aux personnes rapatriées ne peut être le suivant : « Quittez l'insurrection et bienvenue dans la pauvreté ». La pauvreté post-réintégration est l'un des plus grands risques pour la réussite de la mise en œuvre de la SR-SRR dans le BLT.

Politique régionale commune de DDRR communautaire :

Une politique régionale de DDRR communautaire s'appuyant sur les travaux menés par le gouverneur de l'État de Borno en matière de réconciliation et de réintégration a été élaborée et diffusée. Cette politique est liée au pilier sur le triage, les poursuites, la réhabilitation et la réintégration (objectif 4 de la SR-SRR). Les objectifs d'une telle politique régionale commune visent à favoriser des stratégies et des programmes nationaux de DDRR harmonisés et complets dans toute la région ; de fournir un cadre normatif et des caractéristiques communes minimales pour les stratégies et les programmes de DDRR ; de fournir des orientations pertinentes sur le DDRR communautaire aux gouvernements nationaux et infranationaux des quatre pays du bassin du lac Tchad, ainsi qu'à leurs partenaires nationaux et internationaux. A cet égard, il faut noter que l'État de Borno a désormais adopté sa propre politique de réintégration.



Défis :

Les gouvernements nationaux et infranationaux de la région sont actuellement confrontés à de sérieux défis pour soutenir et intensifier leurs efforts de réhabilitation et de réintégration des anciens insurgés repentis. Ces défis comprennent la difficulté de gérer le nombre de combattants qui quittent leurs anciens groupes par dizaines de milliers dans des endroits comme l'État de Borno au Nigeria et la région de Diffa au Niger ; le manque de centres de réadaptation capables d'accueillir ce grand nombre d'anciens combattants en même temps ; le manque de financement pour fournir et gérer ces centres, fournir les services nécessaires et donner aux anciens combattants les moyens de s'épanouir sur le plan socio-économique une fois qu'ils ont été réintégrés; et l'accès limité dans ces zones aux services psychosociaux.

Principales recommandations et points d'action :

Les partenaires SR-SRR doivent :

- soutenir et intensifier les efforts déployés jusqu'à présent pour mettre en œuvre un cadre régional de justice transitionnelle s'appuyant sur les systèmes et institutions locaux existants et garantissant un redressement durable et une résilience à long terme des communautés ;

- assurer une opérationnalisation plus large des programmes de réintégration à base communautaire qui tiennent compte des expériences, des perceptions et des besoins des communautés touchées ;

- fournir un financement nettement plus important pour la réhabilitation et la réintégration des anciens combattants dans la région ;

- accroître davantage les financements pour le développement socio-économique des communautés touchées afin d'endiguer le ressentiment au sein de ces communautés concernant le soutien accordé aux ex-combattants. Cela découragera les membres de ces communautés de rejoindre les groupes d'insurgés afin de profiter des avantages perçus par les anciens combattants de la part des partenaires de la SR-SRR.

La CBLT devrait :

- poursuivre ses efforts en vue de réaliser une analyse systématique sur la nature et la coexistence des systèmes de justice formels et traditionnels dans les régions BLT, notamment afin de mieux comprendre le rôle et la prise en compte des droits des femmes et des jeunes dans les systèmes traditionnels de justice transitionnelle et de justice pénale formelle.



CHAPITRE 04





Solutions durables pour les déplacements forcés

Des souffrances humaines persistantes :

Des millions de personnes dans la région du BLT sont piégées dans des déplacements prolongés et subissent de profondes souffrances humaines. Chaque jour, les conflits, le mal-développement et les catastrophes naturelles continuent de forcer les habitants de la région à fuir leurs maisons. Bien qu'un très grand nombre de personnes précédemment déplacées aient été réinstallées dans leurs communautés d'origine, notamment dans l'État de Borno, on estime, rien qu'en 2022, à environ 2,9 millions le nombre de déplacés internes et de réfugiés dans la région du BLT.

Les progrès réalisés jusqu'à présent :

Des progrès significatifs ont été réalisés dans la réponse aux déplacements dans la région. Par exemple, le nombre de réfugiés a globalement diminué en 2022 (dans une communauté de l'État d'Adamawa au Nigeria, les personnes rapatriées sont désormais plus nombreuses que celles qui n'ont jamais fui). D'autres exemples incluent le fait que la Convention de Kampala a maintenant été ratifiée par certains des pays touchés ; les cadres juridiques nationaux nécessaires ont été institués ; et des discussions sont en cours pour organiser le retour volontaire des réfugiés dans leur pays d'origine.

Augmentation du financement :

Il est important de souligner la nécessité pour tous les partenaires de la SR-SRR de renforcer leur soutien financier et autre afin d'aider les autorités nationales et infranationales dans leurs efforts pour fournir une protection et des solutions globales et durables à la situation difficile à laquelle sont confrontés les réfugiés et les personnes déplacées dans la région. Les ressources mises à disposition par les partenaires de la SR-SRR pour soutenir les personnes déplacées ont diminué alors que les besoins sont constants, voire en augmentation.

Solutions durables :

Une autre série de questions importantes en lien avec l'augmentation du soutien financier concerne les moyens de parvenir à des solutions durables pour les millions de personnes déplacées et de réfugiés dans la région LCB. L'accent mis sur les solutions durables s'appuie sur la vision du programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes (<https://www.un.org/en/content/action-agenda-on-internal-displacement/>). Ce programme vise trois objectifs principaux : 1) aider les personnes déplacées à trouver une solution durable à leur déplacement, 2) mieux prévenir l'apparition de nouvelles crises de déplacement et 3) veiller à ce que les personnes déplacées bénéficient d'une protection et d'une assistance efficaces. Ces trois objectifs peuvent être atteints en s'éloignant du modèle humanitaire dominant qui se concentre presque entièrement sur l'aide aux personnes déplacées et en adoptant une approche globale, intégrée et durable.

Il est également nécessaire de placer l'amélioration des moyens de subsistance et le développement socio-économique au cœur des efforts déployés pour répondre aux déplacements dans la région. À cette fin, les partenaires de la SR-SRR doivent s'appuyer sur des projets pilotes pertinents dans la région et les développer. Les partenaires de la SR-SRR doivent également travailler plus intelligemment au cours de la prochaine phase du programme afin d'obtenir encore plus de succès à cet égard. Il s'agira



notamment d'assurer un meilleur rapport coût-efficacité, de renforcer les partenariats, d'élaborer plus de programmes et de projets et les mettre en œuvre par l'intermédiaire des acteurs locaux. En outre, la souveraineté des États touchés doit être respectée. Cela signifie que les autres acteurs de la SR-SRR doivent s'aligner sur les processus et les priorités des différents gouvernements.

Ainsi, pour parvenir à des solutions durables, il faudra passer du modèle humanitaire étroit à un modèle plus complet et holistique dans lequel les acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix s'unissent pour fournir une protection et une assistance vitale, rétablir les moyens de subsistance, mettre en place des services publics de base et des infrastructures pour absorber les personnes déplacées qui rentrent chez elles tout en veillant à ce que les autres membres de la communauté ne soient pas laissés de côté.

Agentivité, déplacement et retour :

Pour mieux lutter contre les déplacements massifs dans la région, les partenaires de la SR-SRR doivent faire appel à une gamme complète d'options. Les personnes déplacées dans la région doivent conserver leur droit de choisir si et quand elles veulent rentrer (même dans des conditions défavorables). Ce choix doit être libre et éclairé. Les retours doivent se dérouler dans des conditions de sécurité et de dignité. Les communautés locales doivent également être au centre des efforts visant à choisir parmi un éventail de solutions aux déplacements subis par leurs membres. Et cela ne devrait pas se limiter au retour dans les lieux où les personnes déplacées vivaient auparavant. Il faut néanmoins reconnaître que le leadership des autorités nationales et infranationales compétentes dans le processus est essentiel pour parvenir à des solutions durables aux déplacements dans la région. Les organisations de la société civile et même les victimes elles-mêmes ont également un rôle important à jouer dans la protection et le retour.

Principales recommandations et points d'action :

Les partenaires SR-SRR doivent :

- intensifier leurs efforts pour prévenir et réduire les déplacements en s'attaquant aux causes profondes. Il s'agit de prendre des mesures qui empêcheront l'exacerbation des conditions qui obligent les gens à fuir leur foyer ;
- intensifier leurs efforts pour concevoir et mettre en œuvre des cadres régionaux qui garantiront que le retour des personnes déplacées dans la région au sein de leurs communautés est volontaire et sûr, conformément droit international humanitaire;
- créer des conditions favorables pour un retour des PDI en favorisant la création d'emploi
- renforcer leurs contributions pour garantir une participation inclusive aux efforts de prévention et de gestion des déplacements, en particulier les femmes et les jeunes.
- renforcer les partenariats et le partage des responsabilités. Si le rôle du gouvernement reste essentiel, la résolution de la crise dans la région nécessite un effort de la part de plusieurs parties prenantes. Le rôle d'autres acteurs tels que le secteur privé, la société civile, la communauté internationale doit donc rester crucial.



- augmenter le financement pour soutenir les gouvernements nationaux et infranationaux dans la mise en œuvre de leurs efforts pour répondre aux déplacements massifs dans les zones touchées de la région.

Les gouvernements nationaux et infranationaux doivent :

- investir dans des politiques et des programmes axés sur la prévention et la gestion efficace des déplacements ainsi que sur la réduction des risques de catastrophe (tout en tenant compte de la manière dont les catastrophes futures peuvent interagir avec les inégalités existantes). Cela contribuera à réduire le risque de déplacement prolongé.

Les donateurs doivent :

- assurer un décaissement beaucoup plus rapide des fonds qu'ils ont alloués aux projets de la SR-SRR visant à gérer les déplacements dans la région.



CHAPITRE 05





Groupes d'auto-défense et autres acteurs de la sécurité affiliés au gouvernement dans la région du lac Tchad

Un concept large et complexe :

Dans une étude récente du PNUD intitulée « Understanding and Managing Vigilante Groups in the Lake Chad Basin Region » (<https://www.undp.org/africa/publications/understanding-and-managing-vigilante-groups-lake-chad-basin-region>), il est reconnu que les groupes d'autodéfense sont généralement considérés comme des groupes que les citoyens concernés ont formés et/ou rejoints pour se protéger dans un contexte d'insécurité. Ils sont principalement composés et dirigés par de jeunes hommes, mais peuvent également compter des femmes. Ces groupes ne cherchent pas nécessairement à contester le pouvoir de l'État par leurs actions. Dans la mesure où leur raison d'être est la protection de la communauté, les groupes d'autodéfense ne sont ni des milices ni des gangs, qui poursuivent généralement leurs propres intérêts politiques ou économiques. Ils tirent leur légitimité de sources multiples et parfois concurrentes. Composés essentiellement de membres de la communauté, principalement (mais pas exclusivement) de jeunes hommes, les groupes d'autodéfense fournissent des biens de nature publique qui vont du maintien de l'ordre public à l'établissement de normes de conformité avec les populations locales, en passant par la fourniture de services de résolution des litiges.

L'enfant de la nécessité :

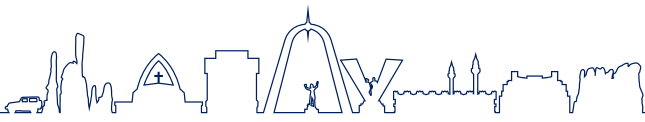
On ne saurait trop insister sur l'importance du rôle des groupes d'autodéfense et des acteurs de la sécurité affiliés au gouvernement dans les efforts de stabilisation de la région. Ils sont largement considérés comme des héros et des « enfants de la nécessité » par leurs communautés. Compte tenu de l'insuffisance des effectifs déployés pour lutter contre l'insurrection par de nombreux pays touchés et par la FMM, des groupes d'autodéfense sont apparus pour combler un vide et défendre leurs communautés contre les attaques des insurgés. Les membres de ces groupes sont recrutés localement. Ils sont profondément ancrés dans leurs communautés et ont tendance à connaître les géographies culturelles de leurs communautés bien mieux que les troupes gouvernementales.

Nécessité d'une formation et d'un contrôle adéquats :

Il est nécessaire de s'assurer que les activités de ces groupes sont conformes aux lois nationales et internationales et qu'ils bénéficient d'un soutien pour améliorer leurs modes opératoires. Dans certains, des plaintes ont été déposées contre de nombreux groupes, notamment par des femmes qui ont allégué avoir été maltraitées et abusées. Dans bon nombre des territoires les plus touchés, les membres de ces groupes reçoivent déjà une formation et un recyclage appropriés de la part des gouvernements nationaux et infranationaux et d'autres partenaires (tels que le PNUD). Il faut toutefois reconnaître que dans certains territoires (comme les États de Borno et d'Adamawa au Nigeria, et la région de l'Extrême-Nord au Cameroun), les groupes d'autodéfense sont contrôlés par les anciens de la communauté et présélectionnés par le gouvernement.

Réintégration des anciens groupes d'autodéfense :

Une question importante à cet égard est de savoir comment réintégrer les membres des groupes d'autodéfense dans le secteur militaire ou civil officiel après la fin prévue de l'insurrection dans la région. La situation actuelle dans la région présente à la fois des opportunités et des risques. Dans



la mesure où les opportunités l'emportent sur les risques, il est possible de renforcer le soutien aux processus nationaux existants au Nigeria et dans d'autres pays de la région, qui visent à reconverter les anciens membres des groupes d'autodéfense dans des centres professionnels (par exemple, l'État de Borno au Nigeria a ouvert trois centres de ce type, en a réhabilité neuf autres et est en train d'en construire trois de plus). Il est également possible de soutenir les efforts visant à les intégrer dans des organismes tels que l'agence de transport de l'État de Borno. Les membres de ces groupes sont également bien placés pour occuper des postes d'agents de police communautaire ou de gardes forestiers. Dans tous les cas, il est important que les membres démobilisés des groupes d'autodéfense aient accès à des moyens de subsistance. Par exemple, l'État de Borno s'est engagé à fournir aux jeunes qui ne rejoignent pas les groupes d'insurgés (y compris les membres des groupes d'autodéfense) un soutien deux fois plus important que celui qu'il offre aux anciens combattants de Boko Haram et de l'État islamique. En tout état de cause, il est important que ces processus de réintégration incluent des consultations dès le début avec les communautés affectées.

Les risques qui se présentent dans le processus de réintégration des anciens membres des groupes d'autodéfense dans la société comprennent leur démobilisation inadéquate ou hâtive. Le démantèlement d'un élément crucial de l'architecture de sécurité des communautés touchées présente le risque d'aggraver et d'entretenir la crise. Il y a également le risque d'accorder aux anciens insurgés un traitement plus favorable qu'aux membres des groupes d'autodéfense qui ont défendu leurs communautés contre eux. La démobilisation sélective semble être l'option privilégiée.

Soutien accru aux acteurs de la sécurité affiliés au gouvernement :

Il est nécessaire que les donateurs et les autres partenaires acceptent, en priorité, de soutenir davantage les différents groupes d'autodéfense qui opèrent dans les États/territoires les plus touchés. Leurs membres ont tendance à abandonner leurs moyens de subsistance en tant qu'agriculteurs et éleveurs et à sacrifier le temps qu'ils passeraient autrement avec leur famille, afin d'aider à sécuriser leurs communautés. S'ils ne bénéficient pas d'un soutien accru, ces groupes risquent de perdre un grand nombre de leurs membres, qui retourneront probablement à leurs anciennes activités pour gagner leur vie avec le risque de rejoindre les groupes armés.

Principales recommandations et points d'action :

Les partenaires SR-SRR doivent :

- poursuivre leur réflexion commune sur le rôle des groupes d'autodéfense et autres acteurs de la sécurité affiliés au gouvernement dans la région, et adopter des lignes directrices opérationnelles et des actions visant à renforcer le contrôle et la professionnalisation de ces groupes dans le respect des normes juridiques internationales ;
- s'appuyer sur les structures, processus et mécanismes existants pour réintégrer les membres des groupes d'autodéfense et les acteurs de la sécurité affiliés au gouvernement dans la vie civile, plutôt que d'en créer de nouveaux, et inviter les gouverneurs, ainsi que les acteurs nationaux et les partenaires internationaux, à inclure de tels arrangements dans leurs efforts pour garantir la paix et la sécurité dans la région ;
- veiller au respect du principe d'équité dans l'allocation des ressources et des formations, ainsi que dans l'amélioration des moyens de subsistance, entre les anciens combattants réintégrés et les citoyens des communautés touchées (y compris les membres des groupes d'autodéfense).



CHAPITRE 06





Défis en matière de sécurité climatique dans le bassin du lac Tchad

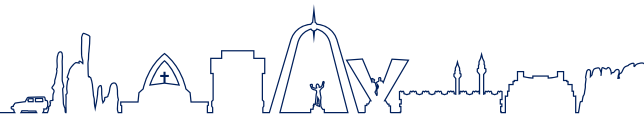
Le Forum des gouverneurs a reconnu que, de plus en plus, les changements climatiques engendrent ou exacerbent les vulnérabilités humaines, les conflits violents et les dysfonctionnements de la gouvernance. Le lien entre le changement climatique, la pénurie de ressources et l'insécurité dans la région BLT, et l'impact négatif de ce lien sur les économies locales, sont également établis. Par exemple, en 2022, de très fortes pluies et les inondations qui en ont résulté, ont eu un impact significatif sur la vie humaine, les biens, les terres agricoles et le bétail dans le bassin du lac Tchad, affectant 5,5 millions de personnes, tuant près de 1 000 personnes et mettant 1 million d'hectares sous l'eau (70 % de ces terres étant des terres agricoles). La production agricole perdue aurait pu nourrir plus de 5 millions de personnes. De plus, le rétrécissement important du lac Tchad au cours des dernières décennies, dû en partie au changement climatique, a également eu un impact négatif sur la disponibilité des ressources, et donc sur la paix dans la région.

Une préoccupation mondiale :

Dans ses remarques lors de la session d'ouverture de haut niveau de la COP27 (<https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2022-11-07/secretary-generals-remarks-high-level-opening-of-cop27>), le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a affirmé que : « notre planète s'approche rapidement des points de basculement qui rendront le chaos climatique irréversible. Nous sommes sur l'autoroute de l'enfer climatique, le pied sur l'accélérateur ». Cette observation met en évidence l'état de la science. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), (<https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/>) a conclu que le monde n'est pas sur la bonne trajectoire pour parvenir à un avenir sans danger pour le climat. Pourtant, bien que le changement climatique ait déjà eu un impact négatif sur des milliards de personnes et les écosystèmes dans le monde, les mesures d'adaptation à la crise climatique sont bien en deçà de ce qui est nécessaire pour éviter les conséquences irréversibles. Compte tenu de la spécificité du contexte régional, cette évaluation du GIEC est particulièrement alarmante pour les États du bassin du lac Tchad.

Risques et vulnérabilités liés au changement climatique dans le BLT :

Dans l'ensemble de la région, le changement climatique aura de plus en plus d'effets négatifs sur la production agricole en raison de la diminution des réserves d'eau, de l'augmentation des phénomènes extrêmes tels que les inondations et les tempêtes violentes, du stress thermique et de la prévalence accrue des ravageurs et des maladies. Avant la crise actuelle, le lac Tchad était le bassin alimentaire de toute la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cependant, le secteur alimentaire de la région a été gravement touché par le changement climatique (qui est en partie responsable notamment du rétrécissement du lac Tchad à environ 25 % de sa taille d'origine, de la sécheresse et de la dégradation des sols dans la région). Cette situation a exacerbé l'insécurité alimentaire et hydrique dans la région. Ces chocs induits par le changement climatique ont accentué la dépression socio-économique et les griefs des communautés, les conflits intercommunautaires et la vulnérabilité à l'extrémisme violent. Bien que certains progrès aient été réalisés dans l'amélioration de la productivité agricole dans les zones touchées, avec l'attribution de terres à des centaines de personnes dans les communautés locales, un financement beaucoup plus important est nécessaire pour rétablir l'accès aux moyens de subsistance (en particulier l'agriculture, la pêche et l'élevage) pour les communautés les plus touchées dans la région du BLT.



Atténuation, adaptation et résilience :

Le manque de financement pour l'atténuation, l'adaptation et la résilience fait partie des difficultés rencontrées pour faire face aux effets négatifs du changement climatique sur la sécurité alimentaire et hydrique dans la région. Car les fonds disponibles représentent environ 10 % de ce qui est nécessaire. En tout état de cause, même ce montant n'atteint pas ceux qui sont en première ligne, comme les petits exploitants agricoles dont les moyens de subsistance dépendent entièrement de conditions climatiques favorables. Entre-temps, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë a augmenté. Et ce, alors que la guerre en Ukraine, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les effets économiques à long terme de la pandémie de la COVID-19 ont également poussé les prix des denrées alimentaires à des niveaux jamais atteints. Néanmoins, des efforts sont déployés dans certaines parties de la région BLT, comme dans l'État d'Adamawa au Nigeria, pour favoriser l'atténuation, l'adaptation et la résilience. Dans ce territoire, on a notamment introduit des races de bovins à haut rendement afin de réduire considérablement la nécessité pour les éleveurs de détenir un grand nombre de ces animaux et d'améliorer ainsi de manière significative la quantité de pâturages dont ils ont besoin. Cela devrait permettre de réduire considérablement les conflits entre éleveurs et agriculteurs dans la région. D'une manière générale, il est nécessaire d'exploiter les connaissances et les contributions locales dès le début de tout projet d'atténuation ou d'adaptation, par le biais de consultations avec les agriculteurs, les éleveurs et l'ensemble des communautés. La contribution essentielle des femmes, des jeunes, de la société civile et du secteur privé doit également être recherchée et intégrée.

Principales recommandations et points d'action :

Les partenaires SR-SRR doivent :

- élaborer un plan régional intégré d'atténuation, d'adaptation et de résilience afin d'améliorer la gestion de l'eau et les pratiques agricoles durables, d'introduire des cultures et des animaux d'élevage résistants à la sécheresse et d'améliorer les prévisions en matière de sécheresse ;

- renforcer leur collaboration afin d'augmenter leurs contributions au financement climatique visant à transformer les pratiques agricoles dans la région ;

- concentrer davantage leurs efforts sur le renforcement des capacités et la formation des agriculteurs locaux dans le contexte de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique;

- veiller à ce qu'un pilier sur la sécurité climatique soit ajouté à la SR-SRR lors de la conception de sa deuxième phase. À défaut, la sécurité climatique devrait être intégrée de manière plus explicite dans la stratégie.



Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad



CHAPITRE 07





L'avenir de la stabilisation, du redressement et de la résilience :

La prochaine phase du RS-SRR

Le quatrième Forum a eu lieu à un moment historique où la SR-SRR s'achemine vers la fin de la première phase de sa mise en œuvre. C'est une occasion unique pour les parties prenantes de la SR-SRR de faire le point et d'envisager des améliorations dans les modalités de mise en œuvre de la stratégie. Les partenaires de la SR-SRR se sont fermement engagés, lors du Forum, à travailler les uns avec les autres afin d'intensifier et de renforcer les efforts conjoints visant à stabiliser la région, à consolider la paix et à favoriser le développement durable dans l'ensemble du BLT. Ils espèrent y parvenir, principalement, en renforçant le développement socio-économique, les moyens de subsistance et les infrastructures, en maintenant et en améliorant la sécurité, en restaurant davantage l'autorité de l'État, en promouvant un plus grand dialogue et en améliorant la coopération transfrontalière.

Une crise complexe et à multiples facettes :

La région du BLT traverse une crise complexe et multiformes. Les facteurs qui y contribuent sont également variés (entre autres, l'extrémisme violent, le changement climatique, la croissance démographique et la pauvreté). Cette compréhension de la nature de la crise nécessite de s'éloigner de l'accent mis jusqu'à présent sur la stabilisation et l'aide humanitaire, pour insister davantage sur le développement socio-économique. Il convient également de mettre l'accent sur un partenariat et un engagement intersectoriels renforcés afin d'aborder la crise dans la région de manière plus globale et plus efficace.

Un changement de paradigme vers une approche Nexus :

Étant donné le caractère multiforme et intersectoriel de la crise dans la région, aucun acteur (États, gouverneurs, ONG, donateurs ou institutions multilatérales) ne peut résoudre la crise à lui seul. C'est pourquoi le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix doit être renforcé si l'on veut que la crise du bassin du lac Tchad se transforme en opportunités régionales. Cette nouvelle approche permettra d'améliorer les opportunités, les voies et les options pour la gestion de nouveaux investissements et partenariats, et soulignera le rôle des responsables de la mise en œuvre de la SR-SRR dans la recherche de véritables solutions grâce au partage des meilleures pratiques entre les partenaires.

Améliorer l'accès au financement et continuum humanitaire-développement-paix

Les efforts déployés pour faire face à la situation humanitaire et aux autres dimensions de la crise dans la région nécessitent beaucoup plus de fonds et de ressources pour plus d'efficacité sur le terrain. La mobilisation des ressources nécessite des actions de plaidoyer, ainsi que des partenariats avec des institutions bilatérales et multilatérales, des fondations et des donateurs du secteur privé. Une meilleure coordination entre les donateurs et les partenaires dans l'allocation et la gestion des fonds pour la mise en œuvre de la SR-SRR est également nécessaire.



Augmentation et restructuration du financement :

L'extension et la durabilité des financements pour la mise en œuvre de la SR-SRR constituent une priorité immédiate. Sans une augmentation significative du financement, il sera difficile d'atteindre les objectifs clés de la SR-SRR. Le manque de financement adéquat constitue donc une contrainte majeure qui entrave la mise en œuvre de solutions durables aux différents aspects de la crise dans la région. À la lumière de ce besoin important et urgent, la création de la nouvelle facilité d'exécution multipartenaires, qui est conçue, en partie, pour offrir une flexibilité suffisante pour couvrir certaines lacunes dans le régime de financement existant de la SR-SRR, est un changement dans la bonne direction. Il est urgent de financer des approches multisectorielles et de promouvoir des partenariats multi-agences. L'engagement de différentes parties prenantes permettra de mettre en commun les connaissances, l'expertise et les ressources. Cela permettra d'éviter les doubles emplois et, en fin de compte, d'accroître l'efficacité et l'efficacités. La facilité de mise en œuvre multipartenaires répond à ce besoin. Le rôle croissant de la Banque africaine de développement dans le financement de la mise en œuvre de la SR-SRR est un autre développement important à cet égard.

Un accent particulier sur les femmes et les jeunes :

L'inclusion accrue des femmes, des jeunes et des acteurs de la société civile dans le cycle complet de la conception à la mise en œuvre des programmes et des projets, est extrêmement importante pour la réussite de la SR-SRR.

Renforcer le partage de bonnes pratiques :

Dans l'ensemble, la poursuite et l'intensification des partages de bonnes pratiques entre les différents acteurs de la région ont été considérées comme essentielles pour une mise en œuvre plus efficace de la SR-SRR.

Une extension nécessaire de la SR-SRR au-delà de 2024 :

De nombreux défis et lacunes subsistent dans la mise en œuvre de la SR-SRR, ce qui nécessite l'élaboration d'une deuxième phase. En outre, si la mise en œuvre de la SR-SRR doit améliorer de manière significative les succès obtenus au cours de la première phase, il est nécessaire, pour de la deuxième phase, d'accélérer, d'étendre et d'approfondir les piliers de la SR-SRR sur le développement socio-économique et l'amélioration des moyens de subsistance.



Principales recommandations et points d'action :

Les partenaires RS-SRR doivent :

- accroître de manière significative l'attention qu'ils portent au développement socio-économique de la région et aux solutions durables à la crise ;
- travailler ensemble pour obtenir un financement plus durable, notamment en élargissant la base de partenariat et en incluant le secteur privé, afin de répondre aux ambitions accrues de stabilité dans la région ;
- veiller à ce que le mécanisme spécial d'exécution multipartenaires, en tant que mécanisme de soutien essentiel pour la prochaine phase de la SR-SRR, soit rapidement étendu ;
- établir des formes nouvelles et plus efficaces de dialogue et de coordination dans le but de renforcer le nexus HDP ;
- développer les échanges de bonnes pratiques entre les partenaires de la SR-SRR ;
- renforcer l'inclusion des femmes, des jeunes et des organisations de la société civile dans la mise en œuvre de la SR-SRR.

Le CBLT devrait :

- organiser en temps utile une conférence conjointe des donateurs, étant donné le besoin pressant de collaboration entre cette catégorie d'acteurs de la SR-SRR.



CONCLUSION



Le quatrième Forum a permis aux gouverneurs des territoires les plus touchés dans la région du BLT et aux partenaires de la SR-SRR de débattre des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SRS au cours des cinq dernières années environ, tout en identifiant à la fois les risques et les opportunités pour stabiliser et développer davantage la région dans les années à venir.

Le Forum a noté les progrès significatifs réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre de la SR-SRR, comme en témoignent les exemples suivants :

- la nette amélioration (bien que toujours fragile) de la situation en matière de sécurité dans la région grâce aux efforts de la FMM, des forces armées nationales et les groupes d'autodéfense ;
- les multiples moyens de subsistance qui ont été améliorés dans les communautés touchées ;
- la reddition massive de milliers de combattants repentis opérant dans la région ;
- le succès appréciable (bien qu'encore limité) de la réhabilitation et de la réintégration de des insurgés repentis dans leurs communautés ;
- le retour de milliers de personnes déplacées dans leurs communautés ;
- le financement accru qui a été fourni et le nouveau fonds d'exécution multipartenaires, plus flexible, qui a été récemment mis en place ;
- les améliorations enregistrées dans le statut et la situation de la société civile, des femmes et des jeunes dans les communautés touchées.

Tous ces faits indiquent clairement que les objectifs de la SR-SRR ont été partiellement atteints au cours des cinq premières années de mise en œuvre de cette stratégie.



Le principal défi est celui d'amplifier ces succès et les bonnes pratiques qui y sont associées et de mettre en œuvre des solutions plus durables aux différentes dimensions de la crise dans la région. Bien entendu, d'autres défis majeurs subsistent. Il s'agit notamment :

- un manque de financement pour la mise en œuvre complète de la SR-SRR ;
- la nécessité d'approfondir les partenariats intersectoriels et transfrontaliers ;
- la nécessité d'accorder une plus grande attention à la mise en œuvre d'une approche fondée sur le « nexus » ;
- la nécessité de mettre l'accent sur le développement socio-économique de la région ;
- s'adapter aux chocs climatiques et prendre les mesures d'atténuation et d'adaptation. Dans le cas contraire la région risque de demeurer un terrain de recrutement fertile pour les groupes extrémistes ;
- s'attaquer aux déplacements massifs et forcés des populations de la région BLT ;
- réhabiliter et réintégrer efficacement les milliers d'anciens insurgés et les membres des groupes d'autodéfense ;
- établir une plus grande équité dans les niveaux de soutien apportés aux anciens insurgés et aux communautés affectées ;
- l'instauration d'une justice transitionnelle adaptée au contexte local et donc plus efficace ;
- veiller à ce que la société civile, les femmes et les jeunes soient mieux intégrés dans la mise en œuvre de la SR-SRR.

De ce qui précède, il est désormais bien compris qu'au moment où la SR-SRR est à la fin de sa première phase de mise en œuvre, rien de moins qu'un changement de paradigme est nécessaire pour tirer parti des nombreuses opportunités qui se présentent et mieux gérer les risques qui en découlent. Ce changement nécessitera un renforcement de la coopération politique régionale.

Les partenaires de la SR-SRR doivent donc être félicités pour leur soutien financier et technique continu aux efforts déployés par les pays BLT et les gouverneurs, afin de mettre fin à la crise dans la région dans un délai aussi court que possible, tout en garantissant le développement socio-économique des communautés touchées.



ANNEXES



- **Annexe A** : TdR et ordre du jour de la réunion
- **Annexe B** : Communiqué final conjoint du quatrième Forum des gouverneurs
- **Annexe C** : Liste de présence
- **Annexe D** : Galerie de photos
- **Annexe E** : Galerie vidéo
- **Annexe F** : Médias



www.governorsforum.cbtl.org



En partenariat avec

